

# WWW.CHARLEVALVTT.COM

## INSCRIPTION 2022-2023 ECOLE VTT ENFANTS

date limite d'inscription le 01/10/2022 (2 séances d'essai).  
Les dossiers incomplets après cette date ne seront pas validés.

Photo

Nouvel

Adhérent

COTISATION ANNUELLE : 180 € pour 25 séances

Nom :  Masculin  Féminin  
Prénom : Date de Naissance :     /     /  
Rue : .....  
CP :                      Ville :  
Téléphone 1 : .....\*     Email 1 : .....  
Téléphone 2 : .....\*     Email 2 : .....  
(\* Téléphone parents uniquement)

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme ..... autorise mon enfant mineur ..... à pratiquer le VTT avec le club CHARLEVAL VTT et autorise l'encadrement à prendre les décisions nécessaires en cas d'accident.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et j'en accepte les conditions sans réserve.

Toute inscription implique l'autorisation de prises de photos ou vidéos de mon enfant mineur dans le cadre des activités et manifestations sportives organisées par l'association et à les diffuser sur tout type de support média, notamment sur le site internet et la page facebook du club.

Fait à

Signature :

Le :     /     /

### Réservé au club CHARLEVAL VTT :

Adhésion ..... € + carte collégien de provence .....€ = total .....€

Payé par : Chèque n° : ..... N° carte collège : .....  
Espèces

Certificat Médical de moins de 6 mois  date ... / ... / ...

Questionnaire de santé  date ... / ... / ...

### TRANSPORT :

Je soussigné(e) ....., autorise mon enfant mineur ..... à être transporté en voiture particulière ou en car, dans le cadre des déplacements sportifs.

J'autorise les responsables de son équipe, éducateurs et dirigeants, à faire dispenser les soins nécessaires et utiles en cas d'urgence sur mon enfant.

Responsabilité:

La responsabilité du club n'est engagée, qu'à partir du moment où les parents ou le représentant légal, ont confié l'enfant à l'éducateur ou à l'animateur responsable, sur les lieux d'entraînement ou au rendez-vous fixé sur la convocation lors des courses ou sorties délocalisées.

Valable jusqu'au 30 juin 2023.

Signature

### TRAJET RETOUR SEUL :

Je soussigné(e) ....., autorise mon enfant mineur ..... à rentrer seul après l'entraînement.

Responsabilité:

La responsabilité du club n'est plus engagée dès la fin de l'entraînement soit à 12h.

Valable jusqu'au 30 juin 2023.

Signature

### TENUE OFFERTE POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS :

Maillot du club

Taille : .....